



Procès Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire
06 juin 2010

A été rapporté : vendredi 18 juin 2010

**Association Humanitaire de Coopération et de Développement Franco-Marocaine
« LA VALLEE DU GUIR »**

Siège :

9 allée du bois joli
38800 Le Pont de Claix
@ : lavalleeduguir@hotmail.fr
<http://lavalloeduguir.wifeo.com>

Bureau Pierrelatte :

Place Château Brillant Bat 40 B
26700 Pierrelatte
Tel :04-75-27-57-71

Table des matières

INTRODUCTION	2
PREMIERE RESOLUTION : « Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2009 »	3
DEUXIEME RESOLUTION : « Fixation du montant des nouvelles cotisations »	3
TROISIEME RESOLUTION : « Election des 9 administrateurs »	3
QUATRIEME RESOLUTION : « Création d'une entité sur l'Isle d'Abeau »	4
CINQUIEME RESOLUTION : « Mise en place des commissions de travail » .	4
SIXIEME RESOLUTION : « Achat d'un camion »	5
SEPTIEME RESOLUTION : « Partenariat coopération décentralisé avec la ville de Le Pont de Claix »	5
QUESTIONS DIVERSES	5
Nouvelle adresse du bureau de Pierrelatte	5

INTRODUCTION

L'an deux mille dix, le 6 juin à 14h00 heures, les membres de l'association, se sont réunis à notre bureau de Pierrelatte, sur convocation du conseil d'administration. L'assemblée est présidée par Mr ZIANI en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par Mme BOUSSETTA Rabha.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2009
- Quitus au trésorier
- Approbation du budget pour l'exercice 2010
- Fixation du montant des nouvelles cotisations
- Election de 9 administrateurs
- Création d'une entité sur l'Isle d'Abeau
- Mise en place des commissions de travail
- Achat d'un camion
- Partenariat coopération décentralisé avec la ville de Le Pont de Claix
- Questions diverses.

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient :

Mme BUGLI s'interroge sur les priorités des projets en cours, notamment sur les projets culturels et l'investissement de temps des bénévoles alloués à ses projets.

Ahmed LAHCINE rappelle que les projets en cours sont conformes à nos objectifs, que nos actions s'inscrivent dans le cadre des coopérations décentralisées, Région, collectivité et Conseil Général conformément à nos statuts

Mme BOUSSETTA Rabha rappelle les actions humanitaires de l'année 2009

Fatima ZIANI souligne l'importance de la coopération avec les femmes et les enfants des Douars.

Mohamed BOUSSETTA, souligne l'importance de créer des commissions de travail et d'avoir un référent.

Il présente le budget et le rapport financier.

Mr ZIANI présente le rapport d'activité.

Mr le Maire de Pierrelatte nous encourage à poursuivre nos actions et d'inscrire nos projets dans la durée. Il mesure notre implication et nous félicite.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : « Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2009 »

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2009, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Après présentation du budget de l'exercice 2010, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à la majorité

DEUXIEME RESOLUTION : « Fixation du montant des nouvelles cotisations »

Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2010 pour un montant de 20€.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

TROISIEME RESOLUTION : « Election des 9 administrateurs »

Après rappel par Monsieur le Président que neuf sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs sous la surveillance du bureau de vote composé comme suit :

Sont déclarés régulièrement élus pour trois ans :

ZIANI Abdherammane (Président)
BOUSSETTA Mohamed (Trésorier)
BOUSSETTA Rabha (secrétaire)
LAHCINE Ahmed (Vice Président)

ZIANI Fatima (CA)
BUGLI Maud (CA)
DAOUDI Mohamed (CA)
BOUSSETTA Ali (CA et Président d'honneur)
Khalid EL IDRISSE (CA)

QUATRIEME RESOLUTION : « Création d'une entité sur l'Isle d'Abeau »

Création d'une entité sur l'Isle d'Abeau, au 2 rue Vasco de Gama, 38 L'Isle d'Abeau, conformément à nos statuts.

Cette résolution est adoptée à la majorité

CINQUIEME RESOLUTION : « Mise en place des commissions de travail »

Il a été décidé de la création des commissions de travail

- Coopération décentralisé
- Culture et patrimoine architecturale
- Santé et éducation
- Logistique
- Partenariat avec le SIERG de Grenoble

Cette résolution est adoptée à la majorité

SIXIEME RESOLUTION : « Achat d'un camion »

Achat d'un camion d'une valeur maximum de 6000€ pour le transport du matériel humanitaire à destination des populations du Haut Guir et ce en conformité avec nos objectifs statutaires.

Cette résolution est adoptée à la majorité

SEPTIEME RESOLUTION : « Partenariat coopération décentralisé avec la ville de Le Pont de Claix »

Partenariat coopération décentralisé/jumelage avec la ville de Le Pont de Claix.

Mme BOUSETTA Rabha sera en charge du dossier pour la mise en place de la coopération décentralisé et jumelage avec la Ville de Le Pont de Claix.

Cette résolution est adoptée à la majorité

QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 :30 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

**Nouvelle adresse du bureau de Pierrelatte : Place Château
Brillant Bat 40 B - 26700 Pierrelatte**

La Secrétaire :
Mme BOUSETTA R.

Le Président :
Mr ZIANI A.